

# LA FACTURATION MENSUELLE S'EN VIENT



**Débutant à la fin de l'année 2013, Hydro Ottawa passera à la facturation mensuelle.**

Bientôt, vous commencerez à recevoir une facture chaque mois plutôt qu'à tous les deux mois. Vous recevrez donc 12 factures par année et chaque facture représentera une période de consommation d'environ 30 jours.

Si vous êtes inscrit au **plan de paiement par mensualités**, vous devrez prendre connaissance de quelques changements additionnels.

Visitez [hydroottawa.com/facturationmensuelle](http://hydroottawa.com/facturationmensuelle) ou téléphonez au 613-738-6400 pour plus de renseignements.

*Inscrivez-vous au service de facturation électronique et nous planterons un arbre!*

*Consultez [hydroottawa.com/factureenligne](http://hydroottawa.com/factureenligne) pour plus de renseignements.*

Service à la clientèle : 613-738-6400  
En panne? 613-738-0188



[hydroottawa.com/facturationmensuelle](http://hydroottawa.com/facturationmensuelle)

